LA DEUXIÈME FOIRE D'HIVER DE TOURCOING

UNE VUE DE LA PLACE CHARLES-ROUSSEL (Ph. du J. de Rx.)

Il y a un an, à Tourcoing, on inaugurait la première foire d'hiver. La seconde se tiendra à partir de dimanche prochain.

Déjà les voitures et le matériel arrivent et prennent possession de la place Charles-Roussel pour une quinzaine de jours.

Signalons que, tenant compte des doléances des habitants de cette place, la répartition a été faite de manière à ce que la vue des roulottes particulières, dans lesquelles vivent et demeurent les forains, soit plus discrète et que les passants circulant autour de la place n'aient pas une exhibition permanente de la façon dont vivent les hôtes provisoires de Tourcoing.

Heureuse intention, qui satisfera les plaignants sans gêner qui que ce soit.

LYS

La fête de Saint-Paul au patronage Saint-Luc

Les sociétaires bouleurs sont priés de se trouver au siège, le dimanche 27 janvier, à 11 h., pour se rendre en groupe à la messe de 11 h. 30, qui sera célébrée à leur intention et à celle des membres décédés.

Après la messe, un apéritif leur sera offert au patronage, suivi du banquet traditionnel.

Ceux qui ne pourront prendre part au banquet, voudront bien faire le possible pour se joindre, dans la soirée, à leurs amis.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Aujourd'hui jeudi, à 18 h. 30, répétition pour les trombones; à 19 h. 30, répétition générale.

CHOMAGE. — Pointage des chômeurs, aujourd'hui jeudi 24 janvier, de 14 h. à 14 h. 30, à la Mairie.

HEM

LES DESIDERATA DES CHOMEURS

Le Comité de chômeurs d'Hem nous communique, avec prière d'insérer, la copie de la lettre ci-dessous, qu'il vient d'adresser à M. l'inspecteur du travail, à Lille, après en avoir donné connaissance à M. Delmet, maire d'Hem :

Le Comité des chômeurs soussignés, représentant la ville d'Hem, au nombre de cent cinquante-sept membres, a l'honneur de vous exposer ce qui suit et formuler les désidératas suivants :

Par suite de la durée de la crise à laquelle nous sommes soumis et dont nous souhaitons la fin prochaine, nous vivons avec les seuls secours que nous alloue la Mairie; nous qui ne sollicitons ni ces secours, mais seulement du travail pour vivre dignement sans être à la charge des collectivités, nous demandons qu'en les circonstances actuelles, vous exerciez sans indulgence votre haute autorité en réglementant dans les usines les heures de travail permises par la loi, c'est-à-dire quarante-huit heures par semaine. Notre désir sincère serait de le voir porter à quarante heures, ce qui permettrait de voir diminuer le nombre de chômeurs. Nous avons le regret de constater que certaine industriels, sous prétexte d'exécuter les commandes de leurs clients, font travailler leurs ouvriers dix heures par jour. Cette manière de faire est :

1° contraire à la loi et ils sont répréhensibles, étant dans le cas de demandes de dérogation; 2° si ces industriels faisaient travailler quarante-huit heures, ils devraient employer 25 % de personnel en plus et si ces usines marchaient comme nous le désirons que quarante heures, elles devraient employer 50 % de personnel en plus. Cette suggestion devrait attirer et retenir l'attention des Pouvoirs publics dont vous êtes un représentant qualifié. Elle permettrait en outre de soulager le budget des collectivités, tout en mettant un peu de bonheur dans nos foyers, lesquels sont dans la misère la plus complète, sans aucun espoir momentané d'amélioration.

Comptant que vous voudrez bien intervenir énergiquement auprès des industriels et sollicitant une réponse de votre part, nous vous prions de croire, etc...

BUREAU DE BIENFAISANCE. — A l'occasion du mariage de Mlle Paulette Leborgne avec M. René Catu, M. le docteur Leborgne et Mme Edmond Cau ont chargé la Mairie d'Hem de faire une distribution exceptionnelle de viande à toutes les familles inscrites au Bureau de Bienfaisance.

La distribution des bons de viande se fera à la Mairie le samedi 26 janvier de 8 h. à midi.

La Commission administrative du Bureau de Bienfaisance remercie les généreux donateurs.

TOUFFLERS

LA FRAUDE. — En surveillance au sentier du Sabotier, mercredi matin, le préposé des douanes Mary, a arrêté Joséphine Decarpentrie, 32 ans, qui était porteuse de 1 kg. 500 de tabac étranger. Elle a été transférée à Lille, par les soins de la gendarmerie de Lannoy.

SECRÉTARIAT POPULAIRE. — Permanence au Cercle Saint-Paul, ce soir, de 8 h. à 9 h.

On peut donc penser qu'il s'est réfugié en Belgique et l'enquête se poursuit des deux côtés de la frontière.

CHOMAGE. — Ce jeudi 24 janvier, à 10 h., pointage salle des fêtes à la Place.

CONSULTATION de NOURRISSONS. — Ce jeudi 24 janvier, à 15 h. 30, à l'école des filles, rue de la Mairie.

HARMONIE MUNICIPALE. — Les répétitions reprendront leur cours normal à partir de ce soir jeudi 24, à 20 h. 15. Nouveau programme à l'étude.

BAISIEUX

LE CONCERT ANNUEL DE L'HARMONIE MUNICIPALE

L'Harmonie municipale de Baisieux donnera son concert annuel le dimanche 10 février 1935, à 15 heures, en la salle Lacquement, dit « Café Belle-Vue », près de la gare de Baisieux.

Au programme: « Marie-Jeanne », drame en cinq actes et six tableaux, par Dermay et Malliom; « A qui le toupet », comédie en un acte, d'Henry Bertin; « Les arrêts de Beauplumard », bouffonnerie militaire en un acte, de Louis Bouvet.

Des chants et des monologues seront interprétés par les musiciens et des membres de leur famille.

Au cours du concert, l'Harmonie se fera entendre et exécutera les plus beaux morceaux de son répertoire, sous la direction de M. Guevar, son chef dévoué.

Le soir, à 20 h. 30, bal. Prix des places: réservées, 5 francs; secondes, 4 francs. Les enfants en-dessous de 13 ans paieront demi-place.

Les cartes seront en vente chez M. Caillet, président, et chez M. Selosse, vice-président, à partir du 27 janvier.

WILLEMS

LA MORT DE M. SIMON LECLERCQ

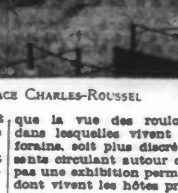

M. SIMON LECLERCQ

Nous avons annoncé hier la mort de M. Simon Leclercq, officier d'Académie, président fondateur de l'Amicale de l'école communale, membre de la Commission administrative du Bureau de bienfaisance. Rappelons que ses funérailles auront lieu le samedi 26 janvier, à 9 heures.

VISITE DU CONTROLEUR. — Ce jeudi 24, à 8 h. 30, pour revoir les réclamations des contribuables et donner toutes explications utiles en matière d'impôts.

CYSOING

A LA FRANÇAISE

La constitution définitive de l'Amicale des anciens gradés du canton de Cysoing a donné lieu à une belle manifestation d'union, à l'hôtel du Bras-de-Fer.

Tout d'abord la société a décidé de se nommer « La Française » pour bien marquer son but de servir le pays avant tout. Puis il fut longuement discuté des statuts de la société. Ce fut l'idée d'entr'aide et d'amitié qui domina ce débat.

Enfin la nomination du bureau fut faite. M. Marcel Sagon fut nommé président. Ont été nommés : vice-présidents, MM. Pierre Sanders et Louis Lefebvre; secrétaire général, M. Philippe Balenghien; secrétaire adjoint, M. Louis Delbecq; trésorier, M. Maurice Forest; trésorier adjoint, M. Louis Devienne; membres, MM. Henri Delporte, Gustave Leleu, Albert Lambelin Paul Dubrunfaut, Emile Dumortier.

Nous souhaitons à cette société nouvelle une rapide prospérité.

Les adhésions comme membres actifs honoraires et fondateurs peuvent être adressées au président actif, M. Marcel Sagon, 25, rue Gambetta, à Cysoing.

LA FÉDÉRATION DE LA J. O. C. donnait dimanche sa fête annuelle de propagande avec le concours de la troupe « Rostand ». La soirée fut présidée par M. le Doyen de Cysoing ayant à son côté M. Schlittecate, président fédéral de la J.O.C., dont la causerie sur le problème si actuel du chômage intéressa vivement ses auditeurs.

Le cercle mixte « Rostand » interprèta avec beaucoup de sens artistique la comédie « Batailles de dames », de Scribe et Legouvé et « Fin de mois », de Gaston Duthil. Les nombreux membres actifs et sympathisants de la section se retirèrent enchantés de cette heureuse soirée.

LEERS

MARCEL MONBEC, L'INDÉLICAT RECEVEUR DES DOUANES, SE TROUVERAIT EN BELGIQUE

Nous avons mis nos lecteurs au courant de la fuite de Marcel Monbec, receveur des douanes au bureau du Grimonpont, à Leers, qui disparut la semaine dernière en emportant une somme de 130.000 francs environ.

Les recherches entreprises pour retrouver l'indélicat receveur n'ont pas donné de résultat. Cependant, M. Perret, juge d'instruction à Lille, chargé de cette affaire, vient de recevoir un témoignage intéressant: Marcel Monbec aurait été vu, le soir même de sa disparition, dans un café de Comines-Belgique.

Tourcoing

Aujourd'hui, jeudi 24 janvier :

Hôtel de Ville : de 9 à 12 h. et de 14 à 17 heures.
Bains : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque Communale : de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.
Bibliothèque Populaire : Fermée.
Bibliothèque Catholique : de 14 h. 30 à 16 heures.
Caisse d'Epargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.
Musée : de 14 à 17 h.
Marché au Centre : de 8 à 13 h.

Les élections cantonales

M. Marescaux se désiste en faveur des idées d'ordre et de liberté

Comme on s'y attendait, M. Marescaux, qui fut dimanche le candidat du « Front républicain », se désiste en faveur de M. Bailly, dans les termes suivants qui ne laissent place à aucune équivoque :

Par près de 3.000 suffrages, vous m'avez accordé votre confiance, justifiant ainsi la politique désirée par le Front républicain.

Le grand nombre d'abstentions, dû au manque de distribution des cartes d'électeurs, et surtout l'esprit de clocher qui a dominé dans les campagnes, ont empêché que ce chiffre ne fût plus important encore.

Tels qu'ils sont, ces résultats constituent un encouragement à persévérer dans la ligne politique que le Front républicain s'est tracée :

Un redressement sensible de la situation à Mouvaux; un magnifique résultat dans les populeux quartiers de la Croix-Rouge et de La Marlière, où le grand nombre de voix qui se sont comptées sur mon nom, m'a permis d'arriver en tête de mes concurrents, distançant de loin les candidats de la Révolution.

Un beau résultat d'ensemble pour les autres quartiers de Tourcoing, où les suffrages accordés au Front républicain talonnent le candidat de l'Union républicaine et distancent largement les partis révolutionnaires.

Constatons cependant que la formule d'union complète que je voulais progressivement réaliser n'a pas pu triompher.

Tourcoing n'a pas compris, puisse-t-il ne pas avoir à le regretter.

Je m'incline, et de tout cœur, je remercie les électeurs qui, m'appuyant de leurs suffrages, n'ont jamais cessé de croire à mon honneur, malgré l'abominable mensonge et l'impitoyable calomnie.

Je les prie de voter dimanche pour les principes de l'ordre dans la liberté et contre les dangers extérieurs dont notre pays est menacé.

Léon Marescaux.

Dimanche 27, DUCASSE A PIERROTS Au 9me Hussards, 107, r. Mouvaux, Tg. 44d

La réorganisation des sections d'assaut nationalels-socialistes

Berlin, 23 janvier. — Les chefs de groupe des sections d'assaut nationales-socialistes se sont réunis en présence de M. Victor Lutze, chef d'état-major général.

D'après un communiqué officiel du parti national-socialiste, la séance a été consacrée principalement à la question de la réorganisation des S. A. Aucune précision n'est donnée sur les décisions qui ont pu être prises pendant cette conférence.

La Chambre de Commerce de Tourcoing félicite le chef du Gouvernement pour sa politique économique

La Chambre de Commerce de Tourcoing a eu la satisfaction de voir le Gouvernement, par l'intermédiaire de son chef, M. Paul-Etienne Flandin, soutenir une politique économique orientée dans le sens des vœux répétés de sa Compagnie.

M. Flandin a, en effet, réagi contre les dangereuses interventions de l'Etat dans les questions économiques, et spécialement dans celle du blé; il a fait voter une loi qui prépare le retour à la liberté du commerce de cette denrée.

Ce texte impose maintenant un gros sacrifice à l'Etat, pour liquider une situation difficile, créée ou du moins entretenue par les lois précédentes.

Il assure pour l'avenir l'assainissement du marché du blé.

Ainsi s'achève la triste expérience d'une ingérence désordonnée de l'Etat dans la production, dont la Chambre de Commerce avait, le 16 septembre 1932, prédit les funestes résultats dans une délibération.

Il était temps que l'Etat renonçât à des expériences qui, loin d'apporter une solution à la crise, contribuaient au contraire à l'aggraver.

Il était temps que l'Etat revienne aux principes sains qui conditionnent le retour à la prospérité.

Il est avéré que l'excès de réglementation tue la vie économique, et que ce qui la fait vivre, c'est avant tout l'initiative privée; le Gouvernement a compris que l'intérêt général demande que l'Etat assure le retour à des conditions normales de production et d'échange.

Il convient d'adresser des félicitations à M. Flandin, pour avoir fait adopter des vœux aussi rationnels que ceux qu'il a fait prévaloir.

C'est pourquoi la Chambre de Commerce de Tourcoing décide d'adresser ses plus vives félicitations pour l'œuvre entreprise par lui dans le domaine économique, et espère ne plus voir reparaître la politique néfaste des contingentements abusifs.

AVIS. — De véritables Occasions vous attendent à la Bijouterie des Francs, rue de Dunkerque, 170. Profitez-en. 24463d

Le mouvement des exportations en 1934

La Chambre de Commerce de Tourcoing vient de publier les chiffres concernant les exportations enregistrées par elle et effectuées vers les pays pour lesquels est exigé un certificat d'origine. (Ne sont donc pas compris l'Angleterre, l'Allemagne et la Belgique).

La comparaison des exportations enregistrées pendant l'année 1934 avec celles de l'année 1933 donne les résultats suivants: 1933: 52.126.865 fr. — 1934: 62 millions 344.754 francs.

La comparaison des exportations enregistrées au mois de décembre 1934 par rapport à celles enregistrées pendant le mois de décembre 1933 est la suivante: 1933: 4.999.933 fr. — 1934: 3.062.349 francs.

Il y a donc augmentation sensible pour l'année 1934. Par contre, les exportations du mois de décembre 1934 par rapport à celles du mois de décembre 1933 sont en diminution de plus de 1 million 900.000 fr.

Des exportations de peignés et filés de laine enregistrées à la Chambre de Commerce durant le mois de décembre 1934 ressortent des chiffres suivants: laines peignées: 67.279 fr. — Laines filées: 1 million 939.245 francs.

Ces exportations sont en forte diminution sur le mois de novembre, où les chiffres étaient de 267.752 fr. pour les laines peignées et de 2.116.333 fr. pour les laines filées.

Les exportations ont augmenté dans le mois de décembre pour les pays suivants: Chine, Hollande, Hongrie, Italie, Lithuanie, Palestine, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie.

Durant les mêmes mois, les exportations ont diminué pour les pays suivants: Argentine, Brésil, Chili, Egypte, Esthonie, Finlande, Grèce, Lettonie, Pologne, Roumanie, Syrie, Yougoslavie.

Il n'a pas été enregistré d'exportations pour l'Albanie, la Bulgarie, le Danemark, l'Espagne et la Perse.

POUR LE BLANC, LA BLANCHE-PORTE, Tourcoing, 43, rue d'Austerlitz, 43. Vente réclame, 10 % sur tous les articles. 443d

Les prochaines fêtes officielles à Tourcoing

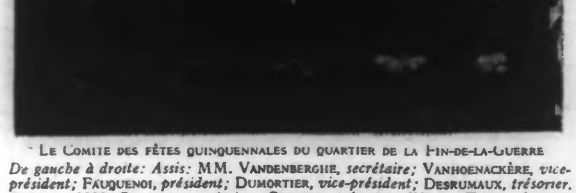

LE COMITE DES FÊTES QUINQUENNALES DU QUARTIER DE LA FIN-DE-LA-GUERRE

De gauche à droite: Assis: MM. VANDENBERGHE, *secrétaire;* VANHOENACKÈRE, *vice-président;* FAUQUENOI, *président;* DUMORTIER, *vice-président;* DESRUMAUX, *trésorier. Debout:* MM. PERGOOT, *secrétaire;* GODAERT, *trésorier;* WEINE, TURCK, LEMAN, VANTIEGHEM, DESARRANO, *membres.* (Ph. du J. de Rx.)

Ainsi que le « Journal de Roubaix » l'a relaté, le troisième secteur de Tourcoing (quartier de la Fin-de-la-Guerre) a été désigné cette année pour les fêtes officielles de Pâques (20, 21 et 22 avril).

Ces manifestations se dérouleront en même temps que celles prévues pour la Fête fédérale de France des sonneries, cliques et fanfares. C'est dire que le programme des festivités sera des plus chargé et intéressera non seulement nos concitoyens, mais aussi la foule des étrangers.

Le Comité officiel vient d'être formé et nous donnons la photographie des membres de cet organisme, ainsi constitué: Président: M. Fauquenoi. — Vice-présidents: MM. Vanhoenackère et Dumortier. — Secrétaires: MM. Vandenberghe et Pergoot. — Trésoriers: MM. Desrumaux et Godaert. — Membres: MM. Weine, Turck, Leman, Vantieghem, Desarrano.

Les membres de ce comité se sont mis au travail avec le meilleur esprit d'entente. Et la première suggestion faite a été adoptée: il s'agit d'un concert destiné à procurer une partie des fonds indispensables à l'organisation des manifestations envisagées.

Ce concert se donnera le dimanche 17 mars, à 15 heures, au Gymnase Municipal. Les conditions, prix et location des places seront publiées sous peu et le Comité espère que son initiative obtiendra la plus grande faveur.

La Fédération des Anciens Combattants au secours des chômeurs

Groupant 7.700 membres, qui prennent place soit dans l'un des huit groupes de quartiers ou des dix sections locales, parmi les anciens combattants non pensionnés, ou encore parmi les mutilés, veuves, orphelins, ascendants des morts au champ d'honneur, ou anciens des armées d'occupation, la Fédération des anciens combattants de Tourcoing a, parmi ses nombreux buts, celui d'aider ceux de ses membres ou leur famille que des événements mettent dans la gêne, à l'occasion d'une naissance, d'un décès, d'une maladie ou du chômage, etc.

Et, depuis la création de la Fédération (1919), les dirigeants, qu'ils soient à la tête de la Fédération ou des groupes et des sections, n'ont jamais failli à leur tâche.

Le Congrès de mai 1934 a, d'ailleurs, été l'occasion d'apprécier l'important effort accompli en ce sens. Il suffit de rappeler que de 1919 à 1933, pour l'ensemble des sections et groupes, sous forme de dons, allocations, secours, fêtes, il a été alloué la forte somme de près de 4 millions 500.000 fr., si l'on veut apprécier toute l'étendue des efforts accomplis par la Fédération envers ses membres.

Encore dans ce chiffre de 4 millions 500.000 fr., ne sont pas comptées les allocations maladie distribuées par la Mutuelle-Maladie de 1925 à 1930, et qui se montent à 327.623 fr., sans qu'il en ait rien coûté aux bénéficiaires. Et il y a également les prêts d'honneur, consentis pour 308.425 fr., à des adhérents momentanément dans la gêne.

Une question se pose : Comment cet effort a-t-il pu être accompli et comment furent recueillis les fonds nécessaires à cette œuvre immense ?

C'est ce que la Fédération se propose de faire connaître avant peu.

La Journée des Ecoles libres

Comme l'an dernier, le Comité des écoles libres de Tourcoing organise avec le concours du clergé de la ville, une journée dite « Journée des Ecoles » et fixée au dimanche 3 février.

Ce jour-là, dans toutes les églises et à toutes les messes, un prédicateur étranger rappellera aux fidèles les devoirs des catholiques à l'égard de l'enseignement chrétien, devoirs toujours les mêmes et toujours aussi impérieux, en dépit des circonstances qui peuvent en rendre l'accomplissement plus difficile, mais qui ne les en dispensent pas.

Car l'école libre demeure le moyen essentiel et nécessaire de formation chrétienne. Elle est bienfaisante à tous, même, par ricochet à ceux qui n'en usent pas. Car c'est là que se forment les élites, et de plus, elle reste la vraie pépinière des vocations sacerdotales et religieuses.

Tant que la charge matérielle des écoles catholiques incombera exclusivement devers la loi, aux catholiques, ceux-ci se feront inlassablement un honneur et un devoir de payer ce lourd tribut.

Rappelons une fois de plus que les catholiques de Tourcoing assument dans vingt-huit écoles, l'éducation chrétienne de quatre mille enfants, et que le budget annuel de ces établissements privés d'enseignement primaire dépasse le million.

Déjà et régulièrement, de nombreux souscripteurs prennent à leur charge une bonne part de ce budget. La quête exceptionnelle qui sera faite, ce même 3 février, par un Comité de Dames bienfaitrices au profit des écoles, offrira à tous, notamment à ceux qui ne peuvent souscrire annuellement, l'occasion de faire un beau geste.

Enfin, il appartiendra aux fidèles de comprendre, à travers toute l'année, qu'ils peuvent faire le reste, sous forme d'une participation généreuse aux quêtes qui seront réservées chaque dimanche à toutes les messes, dans toutes les églises, à l'Œuvre des écoles libres. Par ce moyen, vraiment à la portée de tous, ils rempliront un grave devoir de conscience, ils aideront efficacement leur Comité des écoles, dans sa lourde tâche.

Qu'ils veuillent bien y songer dès à présent pour faire de cette journée du 3 février, dont un souvenir leur sera laissé, une belle et grande journée de charité.

La réunion mensuelle de la Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce de Tourcoing, au cours de sa récente réunion mensuelle, a eu à connaître des questions suivantes :

Protection du commerce et de l'industrie du lavage de laines. — Des négociants en laine lavée et des laveurs de laines ont attiré l'attention de la Chambre de Commerce sur le danger que constitue pour eux, l'entrée en franchise des laines lavées dans leurs pays d'origine, et spécialement dans les Républiques Sud-américaines.

Dans l'état actuel du marché, il est possible d'acheter dans ces pays au même prix une laine toute lavée et une laine non lavée.

Pour préciser, il y a, théoriquement quelques centimes de différence en faveur des secondes, mais ces quelques centimes sont plus que largement compensés par la marge de 1 % sur le rendement qui joue toujours en défaveur de l'acheteur, et par le taux de conditionnement des laines arrivant toutes lavées qui accusent un taux de 17 % une reprise importante.

Nous pouvons donc dire que pour l'industrie, il y a un avantage de 1 fr. 25 à 1 fr. 50 par kilo à acheter des laines lavées aux pays d'origine.

Il s'en suit un préjudice considérable pour l'industrie du lavage de laine, dont l'importance cependant n'est pas négligeable dans la circonscription.

Il y a dans l'agglomération près de 40 colonnes de lavage qui peuvent rendre 1.500 kilos de produit fini par équipe de huit heures de travail et à considérer que deux équipes de huit heures sont nécessaires pour assurer un rendement rémunérateur, on peut chiffrer par, approximativement, à 10 millions de francs la somme de salaires payés par cette branche de l'activité de la région, et dans cette somme ne sont pas compris les salaires payés pour le travail préliminaire: triage, battage, etc.

L'industrie et le commerce des laines lavées demandent que l'administration militaire exige que les fabricants adjudicataires de draps militaires emploient exclusivement des laines lavées par la main d'œuvre nationale. Ce ne serait du reste que revenir à une clause appliquée avant-guerre, puisque jusqu'alors cette administration exigeait l'emploi de laines de provenance française.

C'est pourquoi, la Chambre de Commerce émet le vœu que l'Administration militaire exige que les fabricants adjudicataires de draps militaires soient contraints d'employer exclusivement des laines lavées par la main d'œuvre nationale française.

Protection du commerce de la laine de matelas. — En décembre 1934, la Chambre de Commerce émettait le vœu:

« Que les collectivités publiques procédant à des adjudications de matelas soient mises dans l'obligation d'utiliser le matelas de laine ».

Il a été fait différentes objections au matelas de laine, qui tendent à présenter comme préférable à celui-ci le matelas métallique au point de vue de l'incombustibilité, du prix, de l'hygiène et du confort.

La Chambre de Commerce répond à ces objections.

Incombustibilité. — Le matelas métallique, étant donné qu'il comporte un embourrage extérieur en une matière végétale infiniment plus inflammable et combustible que la laine, n'offre pas cet avantage.

Economie. — Un bon matelas de laine, matière, toile et façon comprises, coûte 370 fr., alors que le matelas métallique d'usage courant coûte 700 fr.

Le matelas de laine d'hôpital coûte 250 fr., alors que le matelas métallique à même destination vaut 324 fr.

D'autre part, le recardage qui remet le matelas de laine à neuf, ne coûte pas 50 fr.

Hygiène. — Le rembourrage des matelas métalliques permet aux parasites de s'y loger, tout comme dans un matelas de laine; mais il est infiniment plus difficile d'enlever le rembourrage d'un matelas métallique pour le renouveler, que de sortir la laine d'un matelas ordinaire.

Confort — Le confort d'un matelas métallique ne dure pas comme celui d'un matelas de laine. Au bout de quelque temps d'usage les ressorts qui le composent s'affaissent.

C'est pourquoi, au cours de sa réunion de janvier la Chambre de Commerce a réitéré ce vœu.

(*A suivre*).

LES FUNÉRAILLES DE M. J. DECOPMAN

Mercredi, à 9 heures, en l'église Saint-Jacques, à Tourcoing, ont été célébrées, en présence d'une très nombreuse affluence, les funérailles de M. J. Decopman, dont nous avons annoncé le décès.

La levée du corps fut faite au domicile du défunt, rue de Tunis, par M. l'abbé Dethoor, curé de la paroisse, entouré des membres du clergé.

En tête du convoi se trouvaient une forte délégation des Syndicats libres, avec M. Deschamps, secrétaire du Foyer Notre-Dame, du Parti démocrate, avec M. Vanhoutte et ses commissions et drapeaux de ces groupements.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Procope Vandebroucke, président du Cercle Notre-Dame; Albert Langlois, Cyrille Vandervalle et Henri Notiebaert, membres du Cercle et amis de M. Decopman.

Le deuil était conduit par les deux fils du défunt, qui avaient pour deuillants, MM. le chanoine R. Verhelst, supérieur de l'Ecole supérieure des Industries lilloises, et Lalanne, professeur à l'Institut technique de Roubaix.

Parmi les nombreuses personnalités religieuses qui suivaient le convoi, on notait la présence de MM. les chanoines Flipo, vicaire général; Malaquin, curé du Sacré-Cœur; Lesage, directeur des Œuvres sociales de Roubaix-Tourcoing; Tiberghien, professeur aux Facultés catholiques; Turoq, supérieur de l'Institution du Sacré-Cœur; Varasse, aumônier de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés Sorte, ancien directeur des Œuvres diocésaines; Tack, ancien aumônier des œuvres sportives du diocèse; Boudry, directeur de l'Enseignement libre de Roubaix-Tourcoing; Dehaemel, aumônier de l'Union des sociétés sportives de Tourcoing; Desbonnets, supérieur de l'Ecole Osmann; Tiberghien, curé de Notre-Dame de Lourdes; Dethoor, vice-doyen honoraire de Saint-Christophe; Descamps, curé de Saint-Joseph et de nombreux aumôniers des œuvres sociales de la région.

Parmi les personnalités civiles, en plus des présidents ou représentants des Syndicats libres de la région, on notait la présence de MM. Callens, président; Scherpereel, vice-président; Debuf, secrétaire de l'Union des sociétés sportives des patronages et les représentants des Unions du diocèse; J. Beauaire, président du Comité technique de Tourcoing; l'adjudant Comtesse, du Service de l'Education physique de l'armée; les représentants des organismes sociaux, dont M. L. Blin, secrétaire général des Syndicats libres; Sorte, secrétaire des Syndicats libres d'Halluin; J. Scherpereel, représentant M. Leriche, de « La Famille »; MM. Ruart, secrétaire général; J. Masurel, président des « Amis de Tourcoing »; A. Chatteleyn, ancien secrétaire général du Parti démocrate populaire; Dalle, président et les membres du bureau du Foyer Notre-Dame; P. Bammert, président de la société des Anciens sous-officiers; Haquette, secrétaire général de la Fédération des Anciens combattants; Carlos Poulain; Léon Roulme, de l'Union des familles nombreuses de Tourcoing, etc...

Après la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière principal où des discours furent prononcés par M. Vieilfond, président du Syndicat des Cheminots catholiques et Vandebroucke, président du Cercle Notre-Dame, qui en termes émouvants, rappelèrent la belle activité sociale du défunt et les nombreux autant qu'importants exemples qu'il a donnés à ceux qui ont mission de poursuivre la tâche entreprise dans le domaine social chrétien.

LES SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT

Nous avons relaté mercredi l'accident qui s'est produit dans la soirée de mardi, rue Nationale.

M. Louis Deberripon, âgé de 67 ans, avait été renversé par une auto, au moment où il traversait la chaussée; transporté à son domicile, 34, rue Nationale, le docteur Dupennets avait diagnostiqué une fracture de la clavicule droite et de la jambe droite, et une plaie profonde à la tête. Malgré tous les soins dont il fut entouré, le vieillard succombait à ses blessures mercredi à 5 h.

M. Lelièvre, commissaire de police, a entendu mercredi l'auteur de l'accident, M. Henri Voreux, demeurant 107, rue des Champs. L'enquête continue.

L'affichage du prix des denrées

Bien que l'affichage du prix des denrées ait été rendu obligatoire par un arrêté préfectoral, de nombreux commerçants n'ont pas encore pris la peine d'étiqueter le prix de vente de leurs produits.

Au cours de la journée de mercredi, de nombreuses observations ont été faites par les agents chargés de l'application de cet arrêté, et tout particulièrement chez les bouchers, boulangers, et marchands de quatre saisons.

Ces observations ne seront pas retirées, et M. le commissaire central informe les intéressés que l'inobservation des mesures prises par l'arrêté préfectoral sera poursuivie par les voies d'usage.

5 PERSONNES SUR 7 SONT CONSTIPÉES

Toutes les personnes constipées — et elles sont légion — devraient comme notre correspondante, faire une cure d'Herbesan Herbesan est le plus efficace des remèdes, ne présentant aucun danger, quelle que soit la dose à laquelle on le prend. Herbesan agit sur les intestins de telle façon que les selles semblent venir naturellement. Il purge sans affaiblir, sans rendre malade, ne cause pas de coliques et surtout ne produit pas accoutumance.

La nature nous donne des plantes pour charmer, nourrir et guérir. Ne les négligez pas, quand les précautions prises au moment de la récolte permettent, comme pour l'Herbesan, d'en conserver intacte la valeur thérapeutique.

Je ne vous dirai jamais

assez combien je vous suis reconnaissante, nous écrit Mme G. L., d'Enghien, de m'avoir aidée à vaincre une constipation opiniâtre. 5 jours sur 7 j'étais constipée. Vous savez ce que cela signifie et les malaises qu'elle entraîne : migraines continuelles, insomnie, difficultés de digestion, etc... — Je menais une existence lamentable jusqu'au jour où j'ai lu votre brochure : « La santé par les plantes ». J'ai essayé votre Herbesan : j'en prends une tasse, matin et soir et je vais régulièrement à selle. »

Avec Herbesan, plus d'haleine fétide, de mauvais goût dans la bouche, de langue chargée, de teint jaunâtre, de boutons disgracieux, de migraines et maux de tête, de vertiges, d'insomnie, qui accompagnent toujours la constipation.

Herbesan est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et aux Laboratoires J. HANON, à Amiens aux prix de Frs 7.50 et 15 francs.

HERBESAN

LA SANTÉ PAR LES PLANTES F. 120

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du jeudi 24 janvier 1935. — N° 8.

par SYBIL CAMPBELL LETHBRIDGE

adapté de l'anglais par O'NEVES

— C'est pour le sauver que je suis ici, dit-elle. Ce n'est pas lui qui a commis le crime. Je l'ai dit aux constables la nuit dernière, on n'aurait pas dû l'arrêter. Ce n'est pas lui qui a assassiné M. de Kormélo. Je jure que ce n'est pas lui.

Sa voix s'éteignit. Le coroner, craintant une explosion de larmes, se fit bienveillant, paternel, mais pourtant sans cesser d'insister. Le témoignage était trop important pour être admis ou rejeté à la légère. Certes, l'histoire était pénible à raconter pour la pauvre petite; mais la nécessité l'imposait. Les faits devaient être complètement éclaircis.

— Il nous faut un peu plus de précision, Mademoiselle. Voyons, reprenons votre histoire. Je vous aiderai, si c'est nécessaire.

Son ton était doux, engageant.

Une fois ou deux, Rosaline essaya de parler, sans qu'aucun son sortît de sa gorge.

— Vous nous avez dit, reprit le magistrat, que la nuit où le comte a été assassiné...

— J'étais sortie avec le capitaine Hartram, interrompit précipitamment Rosaline. Puis elle s'arrêta brusquement et son regard interrogea le prisonnier. Evidemment, elle cherchait à se rappeler la leçon qu'il lui avait apprise. Hartram saisit ce regard et comprit le danger : la leçon n'avait pas été retenue, la malheureuse petite fille allait tout gâter. Il se maudit d'avoir osé tabler sur un plan aussi risqué. C'était sa propre folie qui allait le perdre, compromettre Elisabeth...

Mais il était trop tard ; il fallait s'abandonner à la chance. Son regard se leva sur la comtesse ; une seconde, leurs yeux se rencontrèrent.

Laline recommençait de parler. Sa voix s'était raffermie et toute sa contenance avait repris une assurance étonnante. Puisqu'il fallait qu'elle se noyât, autant se jeter à l'eau bravement.

— Le capitaine Hartram et moi, nous avons quitté le château vers minuit, pour nous rendre à la gare et prendre le train qui nous conduirait à Edimbourg, à Edimbourg où nous voulions nous marier.

Elle s'arrêta court. Toute l'assistance était suspendue à ses lèvres. Rosaline eut bien voulu savoir quel effet produisait sa déclaration ; mais, ne pouvant se retourner, elle continua, prévenant la question que le juge allait lui poser.

— Nous souhaitions nous marier secrètement, dit-elle. Le capitaine Hartram n'a pas de fortune, moi non plus.

— Et vous n'avez pas jugé qu'il serait meilleur de vous confier à Mme de Kormélo, de lui demander conseil, à elle qui vous traitait en amie ?

Le visage de Rosaline s'altéra de nouveau. Mais puisque la partie était engagée, il fallait la gagner et forcer la conviction du juge.

— J'étais aveuglée. Je craignais ses objections, dit-elle faiblement.

— Et vous êtes allée jusqu'à Archanan ?

— Non, en route, j'ai vu clairement, comme je ne l'avais pas vu jusqu'alors, que j'agissais mal. Presque tout de suite, j'ai voulu rentrer ; mais le capitaine Hartram ne me l'a pas permis. Je ne voulais plus partir. Il m'a raisonnée. « C'était un caprice, disait-il, une faiblesse. Une fois que nous serions mariés, tout s'arrangerait. » Et il m'a entraînée presque jusqu'à la gare ; mais là, il n'a pu me déterminer à aller plus loin.

Encore une fois, la voix faiblit et, soudain, Laline, ensevelissant son visage dans son mouchoir de poche de léger linon, était en sanglots.

Cette émotion — ou ce repentir — détermina un revirement de l'opinion, toute disposée jusque-là à juger sévèrement la jeune fille.

— Et vous êtes revenus au château, demanda l'enquêteur.

Rosaline inclina la tête affirmativement, et se décidant à écarter le petit chiffon trempé de larmes, leva sur le coroner des yeux suppliants, les larges yeux lumineux qui avaient conquis Gérard de Trémy.

— Oui, murmura-t-elle, il m'a ramenée jusqu'au château et... il m'a quittée pour se rendre seul à Edimbourg, en me jurant qu'il était fâché et ne voulait plus jamais me revoir, ajouta-t-elle, retrouvant dans sa mémoire quelques bribes des instructions hâtives du capitaine.

— A quelle heure êtes-vous rentrée à Kormélo ?

— Il était un peu plus de trois heures du matin.

L'expertise médicale avait démontré qu'entre la mort et la découverte du cadavre, vers dix heures, il s'était écoulé au moins une douzaine d'heures. L'assassinat avait donc été commis avant minuit ; par conséquent, Georges Hartram n'en pouvait être l'auteur.

— Et pourtant, malgré son serment de ne plus vous revoir, le capitaine Hartram est revenu à Kormélo ? reprit l'interrogateur en réprimant à peine un demi-sourire railleur.

La pâleur de Laline se changea en une rougeur ardente.

— Il venait me demander de tout avouer à Mme de Kormelo ; il pensait que si je la suppliais, elle ne refuserait pas de favoriser notre mariage.

— Il ne savait pas la mort du comte de Kormélo ? Est-ce par vous qu'il l'a apprise ?

Cette question à brûle-pourpoint désarçonna Laline. Avait-elle reçu quelque instruction sur ce point spécial, sa mémoire ne lui fournissait aucune indication. El